

PROGRAMME DE FORMATION

Formation en Intra de 1 jour (7 heures) en Présentiel

CADRE EDUCATIF : REGLES DE VIE COLLECTIVES ET BONNES PRATIQUES DE LA SANCTION

Public concerné

Professionnels du secteur social et médico-social (ESSMS).

Pré-requis

Aucun

Objectifs Pédagogiques

Les usagers, de par leur vie en collectivité, leur situation de dépendance, des règles de vie pas toujours claires ou comprises, imposées, vivent un surcroît de contraintes par rapport à la population générale. Pas étonnant que les transgressions soient particulièrement nombreuses. Leur vulnérabilité rend plus difficile l'exercice d'une sanction aux professionnels concernés. Or, à la lecture des règlements de fonctionnement ou lors d'échanges avec les professionnels et les usagers, la question du respect, de la pose du cadre et de ce qu'il convient de faire lors d'une transgression est souvent assez mal défini. Cette formation permet aux professionnels de clarifier et d'identifier des moyens adaptés à la sanction qui poseront cadre au cadre.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre l'aspect éducatif de la sanction afin d'être plus à l'aise par rapport à son application
- D'harmoniser les pratiques de l'équipe de professionnels
- Envisager de nouvelles perspectives afin de faire évoluer la pratique de la sanction

Contenu de la formation

Module 1 : Droits, devoirs et sanctions

- Les droits et devoirs des usagers et professionnels, droit associé au respect de la règle
- L'importance de donner du sens au cadre, aux règles, à la loi
- Distinction entre punitions/sanctions, autorité/autoritarisme, faits/opinions/sentiments, responsabilités de l'usager, malgré sa vulnérabilité, responsabilité du professionnel

Module 2 : Les différentes catégories de règles et de sanctions

- Les règles de vie, de fonctionnement et de comportement au sein de l'institution et à l'extérieur
- Définir et présenter les différentes catégories de sanctions adaptées et l'impact sur le comportement : la sanction intelligente, formatrice, éducative, positive ou préventive et leurs niveaux.
- Questionner la pertinence de nos règles actuelles et de notre pratique.

Module 3 : La mise en application d'une sanction

- Les freins à la mise en application de la sanction
- Le temps de mise en œuvre d'une sanction
- Le lieu et la personne signifiant la sanction
- Le comité disciplinaire : principe de fonctionnement et missions
- Quels moyens pour véritablement appliquer les sanctions prévues ? Les questions à se poser
- La posture professionnelle lors de la sanction, anticiper les effets de la sanction, accompagner la sanction

- L'évaluation de l'impact de la sanction et la traçabilité qui entoure la sanction
- L'harmonisation des pratiques professionnelles dans le cadre du respect des règles et la mise en application de la sanction

Module 4 : Etudes de cas, travailler les règles et la notion de sanction avec les usagers

- Comment suppléer aux déficits liés aux handicaps ?
- La place des usagers dans l'élaboration du règlement de fonctionnement
- Le rappel à la règle régulier : outils et méthodes
- Mieux gérer les conflits : techniques de négociation et de gestion

Méthodes pédagogiques et validation des acquis

- Approches théoriques, pratiques et méthodologiques
- Echanges d'expériences et questionnements des pratiques
- Chaque participant envisage les actions d'améliorations de ses méthodes, outils ou pratiques actuelles

Evaluation

- Tous les participants participent à l'écriture de la charte de bonnes pratiques de la sanction
- Remise d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

Modalités et délais d'accès

- Lieu : En intra-entreprise
- Délai Inscription validée après signature du devis et de la convention, selon un calendrier défini d'un commun accord

Profil de l'intervenant :

Educatrice-Spécialisée, j'ai complété ma formation initiale par un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) et un master de sociologie. J'ai occupé dans le secteur social et médico-social des fonctions d'éducatrice, de chef de service, de directrice d'établissement et de directrice départementale.

Depuis 5 ans je suis consultante et formatrice pour les ESSMS.

Forte de mon expérience aux 3 niveaux de terrain, de management et de direction, j'offre aux professionnels non pas une simple formation aux normes et bonnes pratiques mais un laboratoire de l'agir professionnel.

Je me suis forgé un ensemble de valeurs qui guident chacune de mes interventions, accompagnement et formation.

- ❖ L'alignement : La cohérence est le socle de toute organisation saine. Je travaille à ce que la stratégie affichée, le discours des managers et les pratiques quotidiennes des cadres et des professionnels convergent.
- ❖ Le pragmatisme : Mon expertise est ancrée dans la réalité opérationnelle. Je rejette les concepts théoriques déconnectés pour ne proposer que des outils concrets, testés et immédiatement applicables.
- ❖ La transmission : Capitaliser mon parcours complet (terrain/management/direction) pour sécuriser et outiller les managers et les dirigeants

Ce programme est une base de travail et pourra être ajusté suite à un échange sur vos problématiques spécifiques.

